



2023

Formation

IAS NIVEAU 1

Durée : 150H

Prix public:

FOAD : 900 €

Public concerné:

Tous publics

Méthode:

100% E-Learning

Notre site formation
<https://ogmasup.com>

Version mai 2023

DESCRIPTION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Tous publics.

La formation IAS 1 ne nécessite aucun prérequis de connaissance ou de formation préalable.

POUR QUI ?

La formation intermédiaire en assurance niveau 1 est destinée aux nouveaux employés, professionnels cherchant à approfondir leurs connaissances, personnes en reconversion, candidats aux certifications, et entrepreneurs, pour acquérir une compréhension des principes de base et des pratiques courantes en assurance.

DEBOUCHES

Agent d'assurance / Gestionnaire de contrats
Conseiller en assurance/ Souscripteur
Chargé de clientèle / Expert en sinistres
Responsable d'agence / Collaborateur d'agent général
Technico-commercial en assurances

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Assimiler le programme de formation mentionné à l'article L512-6, R512-9, R512-10 et A512-6 du code des assurances.

Maîtriser toutes les compétences nécessaires dans le domaine des assurances.
Obtenir la capacité professionnelle, l'attestation de réussite à l'examen final et le livret de stage IAS niveau 1 pour s'inscrire à l'ORIAS et répondre aux obligations posées par la loi.



DÉROULEMENT & MÉTHODE PÉDAGOGIQUES

MODALITÉS PRATIQUES

La formation IAS (Intermédiaire en Assurances) en e-learning est une option flexible et pratique pour les candidats souhaitant acquérir les compétences nécessaires tout en bénéficiant de la commodité de l'apprentissage en ligne. Les cours sont dispensés via une plateforme de formation en ligne accessible 24/7. Les candidats peuvent se connecter à partir de n'importe quel appareil (ordinateur, tablette, smartphone).

La formation a une durée de 150 heures.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

Une équipe pédagogique dédiée à l'apprenant est disponible par mail à formation@ogmasup.com, par téléphone au 04.42.34.31.37 ou via le formulaire de contact du site web.

La formation comprend des vidéos, des présentations interactives, des documents PDF, des quiz pour renforcer l'apprentissage et des études de cas pratiques.

MODALITÉS D'EXAMEN

L'examen final inclut QCU (questions à choix unique), questions ouvertes et études de cas.

Accessible en ligne via une plateforme dédiée, il peut être surveillé par webcam.

Les candidats doivent suivre la formation préalable de 150 heures et obtenir une note minimale pour recevoir l'attestation de réussite. En cas d'échec (soit moins de 70% de bonnes réponses), une session de rattrapage sera organisée pour le candidat dans le mois qui suit le premier examen.

Le taux de réussite de la formation IAS de niveau 1 en 2023 est de 82%



LE PROGRAMME



UNITE 1. Savoirs généraux (35 heures)

1. Présentation du secteur de l'assurance
2. Les entreprises d'assurance
3. L'opération d'assurance
4. Les différentes catégories d'assurance
5. L'intermédiation en assurance
6. La relation avec le client
7. La lutte contre le blanchiment

UNITE 2. Assurances de personnes : Santé, invalidité, décès, dépendance (25 heures)

1. Les régimes obligatoires de santé
2. L'assurance complémentaire de santé
3. L'incapacité de travail
4. L'invalidité
5. Le décès
6. Spécificités de l'assurance emprunteur
7. La dépendance

UNITE 3. Assurances de personnes : Assurance vie et capitalisation (45 heures)

1. Les composantes du patrimoine
2. Le droit de la personne
3. Les régimes matrimoniaux
4. Le droit des successions
5. Les régimes obligatoires de retraite
6. Les régimes complémentaires de retraite
7. Les contrats épargne retraite
8. Les assurances vie
9. La fiscalité de l'assurance vie

UNITE 4. Assurances de personnes : Les contrats collectifs (15 heures)

1. L'assurance de groupe
2. Les contrats collectifs au profit des salariés
3. Contrats de prestations complémentaires de santé
4. Contrats de prestations complémentaires de retraite
5. Contrats de prévoyance complémentaire
6. Contrats indemnités de fin de carrière

UNITE 5. Assurances de biens et de responsabilités (30 heures)

1. Appréciation et sélection des risques
2. Les obligations de l'assuré
3. L'assurance automobile et la gestion des sinistres
4. Les multirisques habitation, propriétaire non occupant, immeuble
5. L'assurance multirisque commerce
6. L'assurance des risques industriels
7. Les garanties responsabilité civile
8. L'assurance construction

MODALITÉ DE SUIVI

Chaque stagiaire possède un identifiant et un mot de passe personnel lui permettant de s'identifier sur l'espace de formation.

L'équipe pédagogique suit le parcours du stagiaire en validant sa progression.

Le stagiaire avance à son rythme.

Il est conseillé d'avoir 7/10 à chaque QCM avant de passer au module suivant.

ACCESSIBILITÉ



Notre centre de formation est équipé pour recevoir les personnes en situation d'handicap

(places réservées, salles de formation au rez-de-chaussée, WC équipés...).

VOS RÉFÉRENTS

Référent Pédagogique :

Joris Olivier - joris.olivier@ogmasup.com

Référent technique :

Khalil Oumakhlouf - formation@ogmasup.com

Référent Administratif :

Sébastien Durbin - communication@ogmasup.com

Le numéro de téléphone pour joindre les référents

04.42.34.31.37